



**PROCÈS-VERBAL DE LA
307^e RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
tenue le jeudi 16 mars 2017 à 11 h 45,
local 3096, pavillon Ringuet de l'UQTR**

Présences — Absences			
Départements	Délégué (e) s	Présent	Absent
Anatomie humaine	Denis Boire	P	
Biologie médicale	Michel Cyr		A
Chimie, biochimie et physique	François Brouillette	P	
Chimie, biochimie et physique	Isabel Desgagnés-Penix	P	
Chiropratique	Marcel Veilleux	P	
Ergothérapie	Ginette Aubin	P	
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P	
Finance et économie	Foued Chihi		A
Génie chimique	James Agbébavi	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	François Gauthier	P	
Génie mécanique	Toubal Lofti		A*
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme		A*
Langues modernes et traduction	Éric Poirier	P	
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'Homme	P	
Management	Cécile Fonrouge	P	
Management	François Labelle	P	
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	P	
Mathématiques et informatique	Hélène Désaulniers		A
Mathématiques et informatique	Nadia Ghazzali	P	
Orthophonie	Bernard Michallet	P	
Philosophie et des arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et des arts	Marie-Josée Plouffe		A
Psychoéducation	Lyne Douville	P	
Psychoéducation	Charles Viau-Quesnel	P	
Psychologie	Emmanuel Habimana		A*
Psychologie	Sylvain Sirois	P	
Sciences comptables	Daphné Drouin	P	
Sciences comptables	Jocelyne Gosselin	P	
Sciences de l'activité physique	Vincent Cantin	P	
Sciences de l'activité physique	Charles Tétreau		A
Sciences de l'éducation	Jean-Marie Miron	P	
Sciences de l'environnement	Denis-G Leroux		A
Sciences de l'environnement	Vincent Maire		A
Sciences humaines	Thierry Nootens	P	
Sciences infirmières	Liette St-Pierre	P	
Sciences infirmières	Maude Dessureault		A*
Comité exécutif	Officiers	Présent	Absent
Ismail Biskri	Président	P	
René Lesage	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Christian Linard	VPAU	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	

**Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.*

Le professeur Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS-307-16-03-17-01 Mot de bienvenue du président

Le président souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence en grand nombre et de leur engagement pour leurs collègues.

CS-307-16-03-17-02 Vérification du quorum et avis de convocation

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux prévu à l'article 12.4 g des statuts du SPPUQTR est atteint.
Il signale que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

CS-307-16-03-17-03 Désignation d'un président d'assemblée

Le président invite, considérant la vacance au poste de secrétaire, les délégués à désigner le vice-président aux affaires universitaires du Syndicat à titre de président d'assemblée. Les délégués acquiescent à la proposition du président.

CS-307-16-03-17-04 Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible de modifier l'ordre du jour au moment de son adoption.

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Renouvellement de la convention collective :
 - 5.1. Thèmes et groupes de discussion
 - 5.2. Rapports des délégués
6. Rapport du comité des relations de travail (CRT)
 - 6.1. Mieux connaître la convention collective
 - 6.1.1. Clause 9.3 : substitut au comité de présélection
 - 6.1.2. Clause 11.10 : clause résolutoire
7. Affaires budgétaires :
 - 7.1. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2017-2018
 - 7.2. Prévisions des produits et des charges pour 2017-2018
8. Rapport 2016-2017 du comité exécutif : dépôt
9. Code d'éthique et de déontologie des employés de l'UQTR : dépôt
10. **Tribune des délégués et des déléguées**
11. Adoption du procès-verbal de la 306^e réunion du conseil syndical
12. Information et dépôt de documents :
 - 12.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 539^e réunion
13. Affaires nouvelles :
 - 13.1. Prix d'engagement syndical 2017
14. Date de la prochaine rencontre : 4 mai 2017
15. Levée de l'assemblée

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par la professeure Nadia Ghazzali, déléguée du Département de mathématiques et d'informatique, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 307^e réunion du conseil syndical.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

CS-307-16-03-17-05 Renouvellement de la convention collective

5.1 Thèmes et groupes de discussion

Le président d'assemblée cède la parole à la VPAS.

La VPAS indique que le comité exécutif propose la formation de trois groupes thématiques de discussion sur le renouvellement de la convention collective. Le choix des thèmes tient compte des priorités identifiées par les professeurs lors du sondage.

1) Le soutien à la recherche

- Les dégagements pour la recherche
- Les fonds de démarrage, subventions nouveaux chercheurs
- Encadrement des étudiants aux cycles supérieurs

-
- Chaires UQTR
 - Dégagements liés aux chaires de recherche
 - Organisation de la sous-commission de la recherche
 - Fonds de la recherche clinique
 - Embauche : professeurs cliniciens, postes de suppléant, clause résolutoire, perfectionnement ad hoc, etc.

2) Le plancher d'emploi et les salaires

- Comparaison du revenu vs expérience dans le réseau
- Gel à 10 ans d'expérience à la catégorie 2.9 pour un détenteur de doctorat (au lieu de commencer à 2.6)
- Ajout d'échelons à la catégorie 3 et 4 vs meilleures années de retraite
- Chaires de recherche
- Primes pour direction pédagogique
- Cours en appoint
- Sabbatique à 100 %
- Forfaitaire à la prise de retraite

3) La tâche

- Cours à distance : cours en ligne, visioconférence, MOOC, cours hybrides, etc.
- La direction pédagogique
- L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs
- L'embauche : professeurs cliniciens, suppléants, clauses résolutoires, etc.
- L'expérience du multicampus à l'UQTR
- Autres aspects concernant la tâche

Chaque groupe sera animé par un membre du comité exécutif et un compte rendu des discussions sera produit. Les rencontres d'environ deux heures se dérouleront lors d'un déjeuner ou d'un dîner à des journées différentes afin de favoriser la participation du plus grand nombre possible de professeurs.

À la fin de la période de rencontre des groupes, troisième semaine du mois d'avril, un document synthèse sera réalisé par le comité de négociation et déposé au conseil syndical du 4 mai prochain. Le projet sera présenté aux membres lors d'une assemblée générale extraordinaire qui aurait lieu la première semaine du mois de juin 2017.

Les professeurs seront invités à s'inscrire aux groupes de discussion dès la semaine prochaine.

À la fin de la présentation, la VPAS répond aux questions des délégués.

5.2 Rapports des délégués

La VPAS invite les délégués qui le souhaitent à faire part des conclusions des échanges qu'ils ont eues avec leurs collègues sur le renouvellement de la convention collective.

La professeure Daphné Drouin, déléguée du Département des sciences comptables, précise qu'elle a fait parvenir au Syndicat la synthèse des discussions tenues avec ses collègues. Les problématiques discutées concernent :

- Les difficultés rencontrées par la multiplication des sites hors campus;
- Les modalités prévues à la convention collective pour les cours en ligne;
- Le soutien à la recherche et les facilités offertes par l'institution pour l'obtention de perfectionnement et la complétion d'études de troisième cycle;
- La contribution que les professeurs pourraient faire afin de rétablir l'équilibre budgétaire de l'institution.

Le professeur Romain Roullet, délégué du Département d'études en loisir, culture et tourisme, mentionne que ses collègues ont souligné qu'il était important :

- D'améliorer le soutien à la recherche et une meilleure reconnaissance pour la recherche commanditée;
- De ne pas augmenter la tâche d'enseignement;
- D'améliorer les conditions de sabbatique.

La VPAS invite les délégués à poursuivre leurs échanges et à en faire part au conseil syndical. Elle propose fortement aux délégués de participer aux groupes de discussion.

CS-307-16-03-17-06 Comité des relations de travail (CRT)

1. Rapport du CRT

1) Mieux connaître la convention collective

Le VPRT présente aux délégués les clauses de la convention concernant la composition des comités de présélection et les clauses résolutoires aux contrats d'embauche.

Comité de présélection

Le VPRT précise que, contrairement à la pratique, il n'est pas possible de désigner un membre substitut au comité de présélection d'embauche. Le comité doit être composé du directeur de département et d'au moins deux professeurs. Si l'une de ces personnes peut être en conflit d'intérêts, il est préférable de nommer un troisième professeur qui pourra agir, si nécessaire, pour compléter le comité.

Clause résolutoire

Le VPRT précise que la clause 11.10 de la convention collective prévoit qu'un département doit, lors du renouvellement du premier contrat d'un professeur, préciser qu'il recommande le renouvellement de la clause résolutoire apparaissant à son contrat d'embauche.

CS-307-16-03-17-07 Affaires budgétaires

Le président d'assemblée invite le trésorier à présenter ce point de l'ordre du jour.

Le trésorier rappelle qu'il a préparé les prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018 avec l'hypothèse d'un gel à 1,5 % du taux de cotisation syndicale.

Pour la prochaine année, les produits s'élèveront à environ 830 000 \$, soit 9,9 % de plus que le budget de l'année 2016-2017.

Les charges prévues s'élèveront à 820 000 \$, soit 13 % de plus que l'année dernière. Il signale qu'il s'agit de prévisions qui tiennent compte des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

L'année financière 2016-2017, qui se termine le 31 mars prochain, devrait enregistrer un surplus significatif qui sera intégralement versé au fonds de défense professionnel.

À la suite de la présentation des postes budgétaires, le trésorier répond aux questions des délégués.

Taux de cotisation 2017-2018

À la fin des discussions, le président d'assemblée présente le projet de résolution :

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2017;

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT le taux de cotisation syndicale actuel (1,5 %);

CONSIDÉRANT l'engagement du comité exécutif de stabiliser le taux de la cotisation syndicale;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Marcel Veilleux, délégué du Département de chiropratique, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale du Syndicat de maintenir, pour l'année 2017-2018, la cotisation syndicale à 1,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare le projet de résolution adopté à l'unanimité.

Prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2017;
CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018;
CONSIDÉRANT le renouvellement de la convention collective;
CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Bernard Michallet, délégué du Département d'orthophonie, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale du Syndicat d'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018 telles qu'annexées à la présente résolution.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare le projet de résolution adopté à l'unanimité.

CS-307-16-03-17-08 Rapport 2016-2017 du comité exécutif (dépôt)

Le président d'assemblée invite le président du Syndicat à prendre la parole.
Le président indique que les délégués ont reçu le dernier numéro du bulletin *Le point d'ancre* (vol. 19 no 5) qui contient le rapport de l'année 2016-2017 du Syndicat. Il invite les délégués à adresser leurs questions aux officiers concernés.

CS-307-16-03-17-09 Code d'éthique et de déontologie des employés de l'UQTR : dépôt

Le président d'assemblée invite le président du Syndicat à présenter le point.
Le président souligne que le projet de code d'éthique et de déontologie a été adopté par le conseil d'administration le 13 mars dernier. Le projet adopté a bénéficié des nombreuses interventions du Forum des partenaires et de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR). La liberté d'expression et la liberté académique des professeurs sont assurées.
Le code d'éthique et de déontologie sera en vigueur le 1^{er} juin prochain.
Le président répond aux questions des délégués.

CS-307-16-03-17-10 Tribune des délégués et des déléguées

Le président d'assemblée invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué le développement de leur département au cours des derniers mois.
Les délégués abordent surtout la question des cours atypiques.
Pour certains, il peut être dangereux de reconnaître l'importance d'un cours dans la tâche du professeur selon le nombre d'étudiants inscrits. La préparation et la dispense d'un cours nécessitent souvent le même temps, peu importe le nombre d'étudiants.
Il faudrait absolument que le Syndicat forme un groupe de discussion sur les cours atypiques à l'UQTR dont la réalité peut être différente d'un département à un autre. De plus, la Direction semble y voir là une façon de faire des économies.
Il serait essentiel de mieux connaître la nature des cours atypiques offerts à l'UQTR.

CS-307-16-03-17-11 Adoption du procès-verbal de la 306^e réunion du conseil syndical

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la 306^e réunion du conseil syndical tenue le 23 février 2017 et avoir suggéré une correction au point 5.3 afin de préciser que l'objectif des discussions sur les cours atypiques est d'établir une équité entre les différents départements, les délégués confirment la conformité.

Sur motion dûment proposée par la professeure Johanne Prud'Homme, déléguée du Département de lettres et communication sociale, appuyée par le professeur Romain Roult, délégué du Département d'études en loisir, culture et tourisme, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 306^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 23 février 2017.

CS-307-16-03-17-12 Information et dépôt de documents

12.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif

Le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le procès-verbal de la 539^e réunion du comité exécutif tenue le 16 février 2019.

Il invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers du comité exécutif.

CS-307-16-03-17-13 Affaires nouvelles

13.1 Prix d'engagement syndical 2017

Le président souligne que le comité exécutif a prévu au budget 2017-2018 les sommes nécessaires afin d'attribuer un prix d'engagement syndical au cours de la prochaine année.

Il invite donc les délégués à soumettre au comité exécutif la candidature de professeurs qui au cours de leur carrière se sont démarqués par leur engagement et leur dévouement à défendre les intérêts de leurs collègues.

Il peut s'agir de professeurs retraités ou de professeurs qui travaillent encore à l'UQTR. Le candidat ne peut toutefois être membre du comité exécutif.

CS-307-16-03-17-14 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 4 mai 2017.

CS-307-16-03-17-15 Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 14 h 20.

Président de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

Christian Linard
Vice-président aux affaires universitaires

Alain Gamelin
Conseiller aux affaires universitaires